

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

A ce jour, les structures d'accueil pré- et parascolaire ainsi que l'accueil familial de jour restent ouverts. Toutefois, avec l'aggravation de la situation sanitaire de ces derniers jours, le plan de protection cantonal est renforcé, les mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire suivantes s'appliquent pour garantir l'accueil de vos enfants.

Merci de contribuer à nous permettre la poursuite de notre mission d'accueil dans les différents lieux en respectant les directives sanitaires et les consignes propres à chaque lieu :

- **port obligatoire du masque autour et à l'intérieur de la structure ou du lieu d'accueil ;**
- **désinfection des mains à l'entrée ;**
- **maximum 2 adultes par vestiaire de chaque groupe ;**
- **1 seul parent par famille entre dans le lieu ;**
- **les frères et sœurs restent à l'extérieur de la structure ;**
- **interdiction d'entrer dans les groupes d'accueil ;**
- **pour l'accueil familial, le parent reste à l'extérieur de l'appartement ;**
- **maintien de la distance sociale de 1,5m ;**
- **ne pas rester plus de temps que nécessaire dans et autour de la structure ;**

Nous vous rappelons également que dans et autour des structures d'accueil parascolaire se trouvant sur les sites scolaires, les règles édictées par la direction des écoles s'appliquent sans exception.

Afin de préserver la santé des collaboratrices et collaborateurs, tout comme celle des enfants, les structures ne prendront pas en charge votre enfant :

- s'il est malade,
- s'il présente des symptômes susceptibles d'être compatibles avec la Covid 19,
- si un des parents ou tout autre personne dès 12 ans faisant ménage commun avec l'enfant est déclaré positif Covid 19, et ceci durant toute la période d'isolement,
- si une personne partageant le ménage de l'enfant est en attente du résultat du test Covid 19.

En cas de non-respect de ces règles, nous pourrions être amenés à suspendre le placement de votre enfant le temps du maintien des directives cantonales.

Si la situation se péjorait (personnel en sous-effectif, isolement/quarantaine, décision du médecin cantonal), la fermeture temporaire d'un groupe voire d'une structure entière pourrait être envisagée et votre contribution demandée.

Nous vous remercions de participer à l'effort qui est demandé à toutes et tous pour permettre un accueil de vos enfants dans les meilleures conditions possibles durant cette période si particulière.

En vous adressant également nos vœux de pleine santé, nous vous transmettons, Mesdames, Messieurs, chers parents, nos cordiales salutations.

Fondation Intercommunale  
pour l'Accueil des Enfants  
Le Directeur

